**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1979)
**Heft:** 502

**Rubrik:** Point de vue

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

POINT DE VUE

# Abomination, consternation ! Le Conseil fédéral truque les lois de l'électricité

Coup de chapeau, santé et respect au groupe de recherches sur les haies de l'Université de Lausanne. La brochure qu'il a conçue et qui a été récemment éditée par la LSPN est tout à fait remarquable. Elle mériterait bien d'être distribuée à deux millions d'exemplaires — ce qui coûterait infiniment moins cher qu'une seule de ces sinistres obscénités d'obusiers américains qui tiennent lieu de zizis à nos traîneurs de sabres engalonnés.

Juste un point à ajouter aux recommandations formulées par le groupe: aller sonner aux portes des agriculteurs et de leurs organisations et les secouer comme des pruniers pour qu'ils admettent, enfin, les limites de la "logique du tracteur". Et leur mettre sous le nez une formule: celle de l'énergie cinétique — fondamentale lorsque la haie sert d'abord de coupe-vent. Et la verse, alors? L'énergie cinétique (du vent) étant fonction du carré de sa vitesse, ben crédiou on voit tout de suite l'intérêt qu'il y a à faire chuter la vitesse.
L'avenir, c'est la populiculture.

* * *

Pensant que x centaines de médecins et d'infirmières se crevaient la peau, sous les tristes tropiques, à soigner des gens démunis de tout, pendant ce temps, donc, une bande de parasites de la pire espèce a discuté, à Genève et sous le drapeau de l'OMS, des voies et moyens de retirer — ou de conserver vaille que vaille — à Israël son droit de vote dans ladite organisation.
Ah! C'est du propre!
S'il n'en tenait qu'à moi, je ferais chasser à coup de pied dans le cul toute cette collection d'enfoirés de délégués sans vergogne. Comme pour aggraver leur cas, ces gros lards reviendront, semble-t-il, sur le sujet l'année prochaine.
Que la peste les emporte.

* * *

Intéressante enquête, en France, menée par la revue "Chasseurs d'images", à propos des appareils de photo. Conclusion générale: alors que l'électronique devrait être nettement plus fiable que la mécanique, c'est juste l'inverse que l'on constate. Les appareils électronifiés tombent *beaucoup plus souvent en panne* que leurs prédécesseurs mécaniques. La qualité est en évidente baisse. Comme c'est curieux.

* * *

On ne se méfie jamais assez.
Tenez, par exemple, M. Kurt Furgler. A première vue, il n'a *pas vraiment* mauvais genre. Rasé de frais, il a même l'air passablement honnête. Certes, on hésiterait à l'embarquer s'il faisait du stop à la sortie de Saint-Gall. On ne pourrait guère s'empêcher de se demander: est-ce que ce type est bien en règle avec la loi, hummm... il a quand même la mine un peu chafouine... hummm, il y a un petit quelque chose qui... hummm, il doit avoir quelque chose sur la conscience... Ah oui! Ah, ça oui! Pour avoir quelque chose sur la conscience, il a quelque chose!

Hou la la! Tenez.
Qu'est-ce que je lis, à l'article 30 de l'Ordonnance sur les unités (— de mesure —) que M. Furgler a signé de sa main de président de la Confédération, le 23 septembre 1977? Dites, qu'est-ce que je lis? Quelle est l'abomination? Allez, racontez-nous vite grand-père!...
Hé bien, je lis ceci: "l'unité dérivée Si de la chaleur massique est le joule par kilogramme kelvin". Tel quel. Absolument. Aussi sec.

Ah! mon dieu, on aura vraiment tout vu sur cette basse terre. On aura essuyé tous les coups, dans cette vallée de larmes!
Des *kilogrammes kelvin...*
Alors que c'est des kilogrammes *par* (degré) kelvin.
Monument d'horreur.
D'autant plus que l'erreur se répète dans les articles suivants.

C'est une conspiration. Cette fois, nous le tenons. Mais attendez, ce n'est pas fini!
Qu'est-ce que je lis, à l'article 35?
Je lis la définition de l'ohm donnée par la formule oméga = 1 A (ampère) / 1 V (volt).
Oui, oui. Tel quel. En toute simplicité.
*Alors que c'est juste l'inverse!*

Cette fois, mon gaillard, ton compte est bon. Personne n'avait jamais osé faire ça, personne. Lui, il a osé!
Subversion!
Je l'affirme: c'est un complot. J'exagère? Que non point.
*M. Furgler, vous êtes démasqué, vous et vos collègues!*

D'ailleurs, je viens tout juste de créer la Ligue des droits de l'Ohm qui exigera le rétablissement de la formule exacte et, subséquemment, votre démission. Vouloir maquiller — et grossièrement — les lois de l'électricité! *Tout de même!*
M. Furgler ne pourriez-vous pas vous contenter d'être magouillard, grenouillard et carambouillard? Comme tous les politiciens.

**Gil Stauffer**